



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275
N° CLUB : District 1011

CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

TOURNOI CHAREL

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Catégorie U9 - U8 - Dimanche 12 janvier 2020

CONSTITUTION DES POULES (POOL CONSTITUTION) 1ère PHASE

POULE A
CS NEUVILLOIS 1
FUTSAL MT D'OR 2
CALUIRE
RENEINS VAUXONNE 1

POULE B
POINT DU JOUR
FUTSAL MT D'OR 1
RENEINS VAUXONNE 2
GENAY 1

POULE C
CS NEUVILLOIS 2
ASVEL FOOT
VILLEFRANCHE 1
GOS COUZON 2

POULE D
GENAY 2
GOS COUZON 1
VILLEFRANCHE 2
BOURGOIN JALLIEU

CONSTITUTION DES POULES (POOL CONSTITUTION) 2ème PHASE

POULE A
CS NEUVILLOIS 1
FUTSAL MT D'OR 1
VILLEFRANCHE 1
BOURGOIN JALLIEU

POULE B
POINT DU JOUR
ASVEL FOOT
VILLEFRANCHE 2
RENEINS VAUXONNE 1

POULE C
CS NEUVILLOIS 2
GOS COUZON 1
CALUIRE
GENAY 1

POULE D
GENAY 2
FUTSAL MT D'OR 2
RENEINS VAUXONNE 2
GOS COUZON 2



CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275
N° CLUB : District 1011

TOURNOI CHAREL

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Catégorie U9 - U8 - Dimanche 12 janvier 2020

Organisation

PHASE 1

Salle Rosa Parks				Salle Rosa Parks			
Horaire	Equipe	Score	Equipe	Horaire	Equipe	Score	Equipe
09:00	A CS NEUVILLOIS 1		FUTSAL MT D'OR 2	10:36	C CS NEUVILLOIS 2		VILLEFRANCHE 1
09:08	A CALUIRE		RENEINS VAUXONNE 1	10:44	C ASVEL FOOT		GOS COUZON 2
09:16	B POINT DU JOUR		FUTSAL MT D'OR 1	10:52	D GENAY 2		VILLEFRANCHE 2
09:24	B RENEINS VAUXONNE 2		GENAY 1	11:00	D GOS COUZON 1		BOURGOIN JALLIEU
09:32	C CS NEUVILLOIS 2		ASVEL FOOT	11:08	A FUTSAL MT D'OR 2		CALUIRE
09:40	C VILLEFRANCHE 1		GOS COUZON 2	11:16	A CS NEUVILLOIS 1		RENEINS VAUXONNE 1
09:48	D GENAY 2		GOS COUZON 1	11:24	B FUTSAL MT D'OR 1		RENEINS VAUXONNE 2
09:56	D VILLEFRANCHE 2		BOURGOIN JALLIEU	11:32	B POINT DU JOUR		GENAY 1
10:04	A CS NEUVILLOIS 1		CALUIRE	11:40	C ASVEL FOOT		VILLEFRANCHE 1
10:12	A FUTSAL MT D'OR 2		RENEINS VAUXONNE 1	11:48	C CS NEUVILLOIS 2		GOS COUZON 2
10:20	B POINT DU JOUR		RENEINS VAUXONNE 2	11:56	D GOS COUZON 1		VILLEFRANCHE 2
10:28	B FUTSAL MT D'OR 1		GENAY 1	12:04	D GENAY 2		BOURGOIN JALLIEU
12:12	FIN DE LA 1ERE PHASE						

PHASE 2

Salle Rosa Parks				Salle Rosa Parks			
Horaire	Equipe	Score	Equipe	Horaire	Equipe	Score	Equipe
12:30	A CS NEUVILLOIS 1		FUTSAL MT D'OR 1	14:06	C CS NEUVILLOIS 2		CALUIRE
12:38	A VILLEFRANCHE 1		BOURGOIN JALLIEU	14:14	C GOS COUZON 1		GENAY 1
12:46	B POINT DU JOUR		ASVEL FOOT	14:22	D GENAY 2		RENEINS VAUXONNE 2
12:54	B VILLEFRANCHE 2		RENEINS VAUXONNE 1	14:30	D FUTSAL MT D'OR 2		GOS COUZON 2
13:02	C CS NEUVILLOIS 2		GOS COUZON 1	14:38	A FUTSAL MT D'OR 1		VILLEFRANCHE 1
13:10	C CALUIRE		GENAY 1	14:46	A CS NEUVILLOIS 1		BOURGOIN JALLIEU
13:18	D GENAY 2		FUTSAL MT D'OR 2	14:54	B ASVEL FOOT		VILLEFRANCHE 2
13:26	D RENEINS VAUXONNE 2		GOS COUZON 2	15:02	B POINT DU JOUR		RENEINS VAUXONNE 1
13:34	A CS NEUVILLOIS 1		VILLEFRANCHE 1	15:10	C GOS COUZON 1		CALUIRE
13:42	A FUTSAL MT D'OR 1		BOURGOIN JALLIEU	15:18	C CS NEUVILLOIS 2		GENAY 1
13:50	B POINT DU JOUR		VILLEFRANCHE 2	15:26	D FUTSAL MT D'OR 2		RENEINS VAUXONNE 2
13:58	B ASVEL FOOT		RENEINS VAUXONNE 1	15:34	D GENAY 2		GOS COUZON 2
15:45	REMISE DES RECOMPENSES (PRIZES & AWARDS)						

PALMARES

PAS DE VAINQUEUR



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275
N° CLUB : District 101

CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

TOURNOI CHAREL

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Catégorie U9 - U8 - Dimanche 12 janvier 2020

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Tournoi réservé aux joueurs nés en 2011, 2012 et aux joueuses nées en 2010, 2011, 2012.

ARTICLE 2 : Toutes les équipes seront récompensées.

ARTICLE 3 : Composition des équipes et remplacement des joueurs. Chaque équipe est composée au maximum de huit joueurs (gardien de but, 4 joueurs de champ et 3 remplaçants). Ceux-ci devront être licenciés au club dont ils portent les couleurs. En cas de contestation, seules les réclamations faites avant les matchs seront prises en considération et les résultats obtenus précédemment seront acquis.

Chaque équipe devra se présenter à la table de marque, obligatoirement avec ses licences ou pièces d'identité, au moins 30 minutes avant le début de son premier match afin d'établir une feuille de match valable pour tous les matchs du tournoi. Les joueurs inscrits dans une équipe ne pourront être interchangeés au cours du tournoi (clubs ayant plusieurs équipes inscrites). Cette feuille ne devra en aucun cas être modifiée. Les remplaçants peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, reviennent sur le terrain.

ARTICLE 4 : Terrain. Le tournoi se déroulera sur un terrain de handball.

ARTICLE 5 : Equipement. Chaque équipe devra se munir d'un jeu de maillots. Seules les chaussures en toile ou cuir mou, avec semelles en caoutchouc ou matière similaire sont acceptées (les chaussures stabilisées sont interdites). Seul le ballon en cuir spécial Futsal est accepté dans la salle.

ARTICLE 6 : Les règles de ce tournoi de football, font référence à celles du FOOT à cinq (5) (catégorie U9).

6-1 - Règles du hors-jeu. Il n'y a pas de hors-jeu.

6-2 - Tacles. Les tacles sont interdits et sanctionnés par un coup franc direct.

6-3 - Remise en touche. Les touches peuvent s'effectuer soit par une passe à un partenaire soit directement sur une conduite de balle pour le joueur qui effectue la touche (ballon arrêté sur la ligne et adversaires à 5 mètres). Les joueurs ont la possibilité d'aller marquer directement suite à la conduite de balle. Suite à un coup de pied de remise en touche, tout ballon rentrant directement dans le but ne sera pas validé et fera l'objet d'un dégagement de sortie de but.

6-4 - Gardien de but. Le demi-cercle tracé devant la cage délimite la zone à l'intérieur de laquelle le gardien peut intervenir avec les mains. Les dégagements suite à une sortie de but ainsi que les dégagements du gardien suite à un arrêt de celui-ci se font obligatoirement à la main. En cas de dégagement au pied, l'arbitre arrêtera la rencontre et fera ré-exécuter le dégagement à la main. Le gardien de but peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire. Relance protégée dans la zone tracée devant la cage : il ne doit pas y avoir plus de deux partenaires dans cette zone, les adversaires ne peuvent y entrer que lorsque l'un de ces partenaires a touché le ballon.

6-5 - Distances : Coup d'envoi : joueurs adverses à une distance de 3 m. Coup franc, coup de pied de coin (corner), remise en touche, sortie de but : joueurs adverses à une distance de 5 m. Coup de pied de réparation (Pénalty) à 7 mètres de la ligne de but (Joueurs derrière la ligne pointillée). Si le ballon frappe le plafond, remise en touche pour l'adversaire à hauteur de l'impact. Les équipes ont 4" pour jouer chaque remise en jeu.

6-6 - Fautes. Toutes les fautes seront sanctionnées d'un coup franc direct sauf les fautes spécifiques du gardien.

ARTICLE 7 : Déroulement de la première phase. 4 poules de 4 équipes

AUCUN CLASSEMENT NE SERA REALISE.

ARTICLE 8 : Déroulement de la deuxième phase. Cette deuxième phase est un brassage de la première phase répartie en 4 poules de 4 équipes sans prise en compte des résultats de la première phase.

AUCUN CLASSEMENT NE SERA REALISE.

ARTICLE 9 : Durée des matchs. Tous les matchs se joueront en 1 mi-temps de 7 minutes.

ARTICLE 10 : Tout forfait d'une équipe lors de la dernière rencontre de la première phase annulera automatiquement tous les résultats contre celle-ci.

ARTICLE 11 : Arbitrage du tournoi. L'arbitrage des matchs sera effectué et assuré par les arbitres désignés par le club organisateur. La table de marque est maîtresse du chronométrage.

ARTICLE 12 : Sanctions. Des sanctions peuvent être prises par les arbitres, allant de 2 minutes d'exclusion (carton jaune) à l'exclusion définitive dans un match (carton rouge). Le joueur exclu définitivement au cours d'un match ne pourra pas participer au match suivant, la commission d'organisation déterminera si la sanction doit être supérieure ou non.

ARTICLE 14 : Clause d'horaires. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires et l'ordre des rencontres en fonction des aléas du tournoi.

ARTICLE 13 : Cas de litiges. Les différends pouvant surgir au cours de ce tournoi seront tranchés par la commission d'organisation qui pourra aller jusqu'à la mise hors tournoi de toutes les équipes fautives de troubles.

ARTICLE 15 : Clause de responsabilités. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant : les vols, les dégradations, les incidents pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement où se déroule le tournoi.

ARTICLE 16 : Clause d'engagement au tournoi. L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

FAIR PLAY

JOUER POUR LE PLAISIR ET LAISSER LES JEUNES S'EXPRIMER